

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 8 DECEMBRE 2022 – Délibération n°150

L'an deux mil vingt deux et le huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	29	26

Date de la convocation	08/12/2022
Date d'affichage de la convocation	30/11/2022

Secrétaire de séance : Isabelle TAJAN

Présents : ANGLADE Clémence - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX) - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) - BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) - CARNAC André (pouvoir à Françoise CAPUS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - MARTY Nathalie (pouvoir à Mariana FOS) – RAGOT Annie - LABRO Isabelle -

Objet :

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET AUTRES FINANCEURS POUR LA MEDIATHEQUE (Mise à Jour)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le dernier plan de financement estimatif pour la construction de la médiathèque à Sévérac le Château et demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Montant total HT	1 440 747,43 €
(bâtiment, abords, honoraires, contrôle SPS...)	
<u>Subventions sollicitées pour le bâtiment, hors géothermie, hors terrassement</u>	
DRAC	531 344.19 €
Département	100 000.00 €
Région	190 349.28 €
Communauté de Communes	49 500.00 €
<u>Subventions sollicitées pour le terrassement et les abords du bâtiment</u>	
Etat	12 957.62 €
Département	20 000.00 €
Communauté de communes	4 500.00 €
<u>Subventions sollicitées sur la partie géothermie</u>	
ADEME	20 390.00 €
Région	18 150.00 €
Etat	6 611.52 €
Autofinancement total	339 196.96 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à 23 voix pour et 3 abstentions :

- Approuve le plan de financement comme présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides de l'Etat (DRAC – DSIL - DETR), du Département, de la Région, de l'ADEME et de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

